
◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

Intimidation, menaces : Blanquer démenti par son propre ministère

Le ministre de l'Éducation nationale impose par la force ses projets réactionnaires et libéraux. Les personnels mobilisés massivement qui luttent depuis plusieurs mois sont victimes de la répression qu'il met en œuvre.

Le ministre, par son obstination irresponsable, porte l'entière responsabilité de la grève des examens, en particulier du baccalauréat et du brevet.

Dernièrement, le ministre a multiplié les menaces de retraits de salaires contre les personnels. Les recteurs et rectrices lui emboîtent le pas dans une surenchère aussi fantaisiste que ridicule, en appelant à une invraisemblable intervention des "forces de l'ordre". Les mails demandant de rendre les copies jeudi à 8h avant les jury n'ont aucune valeur juridique : il suffit d'être en grève.

Pourtant il est démenti par son propre service juridique, qui écrivait dans sa lettre d'information juridique n°129 en 2008 que les retraits de salaires ne peuvent s'opérer qu'à compter du moment où les notes ne sont pas saisies, et uniquement pour les jours de retards dans la saisie des notes et le rendu des copies.

Les mensonges du ministre traduisent sa fébrilité.

SUD éducation soutient toutes les modalités d'action décidées par les personnels en Assemblée générale. SUD éducation appelle à étendre collectivement le mouvement de grève des examens : rétentions de notes, grève des corrections sur site, solidarité avec les convoqué-e-s...